

Image not found or type unknown



Résiliation d'un contrat photocopieur

Par **doudou03**, le **28/11/2015 à 10:45**

Bonjour rnotre association à souscrit un contrat bail depuis 2013 pour un photocopieur auprès d'une entreprise spécialisée cet appareil n'est plus adapté à nos activité .rnPeut-on résilier ce contrat avant la date anniversaire de la signature ?rnmerci pour votre réponse

Par **morobar**, le **28/11/2015 à 11:35**

Bonjour,rnDe 2 choses l'une:rn* vous recopiez les 26 pages du contrat ici sans sauter une seule lignern* vous lisez les conditions de résiliation de ce contrat, en général qui se traduisent par le paiement des loyers restant dus jusqu'à l'échéance.